

Demande déposée le 15/10/2024

N° DP 57 746 24S0028

Par :	Monsieur CHANOT Mike
Représenté par :	
Demeurant à :	11 rue du Canal 57430 WILLERWALD
Pour :	remplacement des fenêtres à l'identique, dans le cadre du PPRT
Sur un terrain sis à :	11 rue du Canal 57430 WILLERWALD
Références cadastrales :	17 0123

Surface de plancher : 0 m<sup>2</sup>

LE MAIRE,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le code de l'urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 14 avril 2009, modifié le 29 octobre 2013, mis en révision le 13 juin 2016,  
Et notamment le règlement de la zone UBa, A,

Vu les articles L.421-1, R.421-1 et R. 424-17 du Code de l'urbanisme,

Vu le Plan de Prévention des Risques Technologique (PPRT) généré par la Société INEOS Polymers SARRALBE SAS sur le territoire  
des communes de Sarralbe, Willerwald et Herbitzheim approuvé par arrêté interpréfectoral en date du 6 juillet 2017,Vu la carte d'exposition au retrait-gonflement des sols argileux dans le département de la Moselle réalisée par le BRGM  
actualisée par la mission risques naturels,**ARRETE****ARTICLE 1 :**

Il n'est pas fait opposition aux travaux projetés.

WILLERWALD, le 17 octobre 2024.

Le Maire,  
Henri HAXAIRE

L'avis de dépôt de la déclaration préalable susvisée a été affiché en mairie le 16 octobre 2024.

La présente décision est affichée en mairie à compter du 16 octobre 2024 et publiée sur le site internet communal à compter du 17 octobre 2024.

La présente décision et le dossier l'accompagnant sont transmis au représentant de l'Etat dans les conditions prévues aux articles L.2131-1 et L.2131-2 du CGCT le 17 octobre 2024.